

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2015-28**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet de décret modifiant le décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 fixant les conditions d'application de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 15 avril 2015,

**Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.**

Fait le 15 avril 2015.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

La Présidente,



Delphine D'AMARZIT